

Résumé exécutif

La gestion durable des forêts françaises métropolitaines est évaluée à travers l'examen des six critères suivants :

- Critère 1 : Ressources forestières en bois et carbone
- Critère 2 : Santé et vitalité des forêts
- Critère 3 : Fonctions de production des forêts
- Critère 4 : Diversité biologique des forêts
- Critère 5 : Fonctions de protection des forêts
- Critère 6 : Fonctions socio-économiques des forêts

Ces critères, dits d'Helsinki, ont été définis à la suite de la conférence des *Nations unies* sur l'environnement et le développement de Rio en 1992.

Depuis plus d'un siècle, la déprise agricole et rurale, comme l'essor des énergies fossiles, ont eu pour conséquence le délaissement des terres cultivées les moins rentables, leur boisement spontané ainsi que la diminution de l'exploitation des taillis pour le chauffage entraînant le développement des structures de futaie. Caractérisées par cette situation de transition toujours en cours, les **ressources forestières** présentent une augmentation de surface boisée, passée en vingt années de 14,4 à 16,4 millions d'hectares, et une augmentation de volume de bois à l'hectare, passé en trente ans de 129 à 161 mètres cubes à l'hectare. Les dynamiques à l'origine de ces progressions en volume et surface, en particulier l'expansion naturelle et la conversion en futaie, favorisent particulièrement les feuillus. Les essences feuillues pionnières (frêne, bouleau, robinier, érables, chêne pubescent, chêne vert) sont celles dont le volume augmente le plus en proportion. La localisation des zones géographiques marquées par l'expansion naturelle influe également sur l'identité des essences favorisées : sur les trente dernières années la forte expansion de surface observée dans le Sud de la France explique certainement les progressions spectaculaires des volumes de chênes pubescent et vert. Les résineux progressent moins vite que les feuillus (+ 35 % contre + 53 % en volume) et les évolutions sont également hétérogènes selon les essences : les ressources de pin maritime ont été très affectées par les tempêtes de 1999 et 2009 tandis que certaines essences résineuses ont des volumes en très forte progression en lien avec les plantations d'après-guerre (pin laricio, douglas). Dans ces conditions restant globalement très favorables à la ressource forestière, la forêt métropolitaine est un puits de carbone important, avec un stockage supplémentaire dans les arbres de près de 14 millions de tonnes de carbone par an en moyenne sur les trente dernières années.

Cependant les écosystèmes forestiers sont soumis à des agressions diverses en évolution permanente. Les pollutions atmosphériques acidifiantes sont en diminution régulière depuis vingt ans. Les attaques d'agents pathogènes des arbres sont très fluctuantes, avec des périodes de pullulation puis de retour à l'état endémique, mais aussi avec l'arrivée de nouveaux agents pathogènes. Les ongulés sauvages exercent une pression d'herbivorie et leur population s'accroît depuis quarante ans ; les tempêtes de 1999 et 2009 ont affecté les forêts alors que les incendies sont globalement mieux maîtrisés que par le passé, sauf année climatique exceptionnelle (2003). Face à ces pressions, **la santé et la vitalité des forêts** sont susceptibles d'être affectées. Les arbres réagissent de manière différenciée selon les essences, les stations et l'intensité du phénomène. Les sécheresses et canicules ont par exemple affecté le déficit foliaire de nombreuses essences ces dernières années, en particulier en 2003 et dans la zone méditerranéenne. Au cours des quinze dernières années, on observe aussi des évolutions qualitatives des sols en forêt publique : tendance à l'acidification des sols les plus acides, à la séquestration de carbone et à la baisse du stock d'azote. Inattendues, ces évolutions n'ont pas de raison d'être spécifiques aux forêts publiques mais cela est encore à confirmer.

Les forêts assurent des **fonctions de production** : bois, produits forestiers non ligneux, location de chasse, de pêche, etc. Il existe pourtant de nombreux freins à la production forestière : par exemple, l'exploitabilité des forêts est jugée difficile à très difficile pour 30 % des volumes ; par ailleurs, plus de 50 % des surfaces de forêts ne possèdent pas de document de gestion, en lien avec la petite taille de très nombreuses propriétés. Ainsi, seulement 50 % du volume de bois produit chaque année est exploité, entraînant une augmentation continue du volume sur pied ; les taux de prélèvement varient néanmoins selon les essences¹ et les zones géographiques (liées aux essences en place et aux difficultés potentielles d'exploitation). Cependant, en 2014, la valeur des bois récoltés a atteint près de 3 milliards d'euros (dont 1 milliard pour le bois de feu auto-consommé) alors que la venaison,

les champignons, le liège, le miel, les plants et graines forestiers et les sapins de Noël représentent les autres productions importantes de la forêt. Parmi les services marchands, c'est sans conteste la chasse qui apporte le plus haut revenu avec environ 110 millions d'euros en 2012.

En outre, les forêts abritent une **diversité biologique** qui peut être mise en danger par les pressions qui s'exercent sur l'écosystème. La pression foncière est faible, mais pas forcément nulle localement, eu égard à l'augmentation des surfaces totales et de la taille des massifs (68 % des surfaces font partie de massifs de plus de 100 000 hectares). La sylviculture, qui réduit la durée du cycle sylvogénétique², a tendance à réduire la diversité des espèces liées aux stades les plus âgés. Les peuplements très âgés sont en effet peu représentés en France métropolitaine (2 % des surfaces de chêne pédonculé, 5 % des surfaces de hêtre) bien que le bois mort sur pied soit tout de même de 6 mètres cubes par hectare (contre 1,6 mètre cube en 1999). Cependant, la pression d'artificialisation est peu prégnante avec 7 % seulement de surfaces ayant une essence principale introduite. Parmi les 194 espèces d'arbres (dont certaines sont exotiques et de présence accidentelle) recensées par l'inventaire forestier dans les forêts métropolitaines, trois sont menacées d'extinction alors que les taux d'espèces menacées parmi les oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles forestiers s'élèvent respectivement à 17 %, 7 % et 8 % des espèces. Enfin, la richesse locale en essence tend à augmenter avec une moyenne de près de cinq essences sur 20 ares bien que la part de l'essence principale dans la surface terrière soit importante (64 % dans les peuplements feuillus et 80 % dans les peuplements résineux).

L'écosystème forestier préserve les sols et l'eau, ressources naturelles à la base de son fonctionnement ; il contribue également à la **protection** des infrastructures, des hommes et des ressources agricoles contre les risques naturels. Certaines forêts se voient attribuer un rôle de protection de manière prioritaire, c'est notamment le cas des forêts de protection, des forêts des terrains des conservatoires et des forêts domaniales dans les périmètres de captage d'eau potable ou dans les périmètres de restauration de terrain en montagne : elles représentent 350 000 hectares. Cependant, l'ensemble des forêts métropolitaines assume également la préservation des fonctions de l'écosystème sans que cela soit officialisé par un statut juridique particulier.

Les **bénéfices socio-économiques** que la société retire des écosystèmes sont très larges : ils comprennent la production et la consommation de matière première, les services de protection, le bien-être des populations et le développement des territoires ruraux. La filière forêt-bois-papier-ameublement, *stricto sensu*, rassemble environ 230 000 équivalents temps plein alors qu'une estimation des emplois liés à la forêt ou au bois au sein de branches plus généralistes (comprenant par exemple la construction bois, le transport des produits bois) donne 800 000 salariés. Les emplois de la filière participent à l'économie rurale et les démarches territoriales autour de la forêt se développent. La valeur ajoutée du secteur forêt-bois-papier-ameublement est de 12 milliards d'euros en 2012 mais le secteur présente un déficit de la balance commerciale de 4,5 milliards d'euros en 2014 (pour un solde négatif de 6,8 millions de mètres cubes). Au-delà de la filière forêt-bois-papier-ameublement, la forêt représente également des paysages et des services rendus à la société que l'État, aux côtés d'autres acteurs, contribue à protéger en soutenant financièrement la gestion durable, la prévention et la lutte contre l'incendie, la restauration des couverts après tempête, la biodiversité, etc. Le bois et ses dérivés entrent aussi dans la dynamique de l'économie circulaire avec la mise en place du recyclage, de la récupération des produits connexes ainsi que la production d'énergie renouvelable. Enfin, la forêt française appartient pour les trois-quarts de sa surface à des propriétaires privés et pour un quart à des propriétaires publics. Elle constitue indéniablement un lieu de loisir et 85 % des propriétaires privés déclarent autoriser l'accès à leur forêt alors que dans le même temps la valeur culturelle et spirituelle de certaines forêts est reconnue officiellement par l'attribution d'un label ou d'un classement (patrimoine mondial de l'humanité, monuments historiques en forêt, réserves de biosphère, etc.).

Finalement, si ce résumé apporte un panorama concis de la forêt et des services qu'elle rend, il ne saurait refléter l'ensemble des informations des *Indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines* et la lecture des synthèses par critère, par enjeu politique ou la lecture détaillée par indicateur apportera certainement les compléments utiles à chaque lecteur.

Auteur : Ingrid Bonhême (IGN)

1. Supérieur à 100 % pour le pin maritime, et à 50 % pour l'épicéa, le peuplier, le pin sylvestre, le chêne rouvre et le hêtre, il est inférieur à 30 % pour le frêne et le chêne pubescent.

2. Le cycle sylvogénétique est le cycle d'évolution naturelle d'une forêt sauvage (non exploitée par l'Homme).

3. Différence entre les volumes de bois exportés et importés.